

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 16 octobre 2019

### Santé mentale : Un réseau de partenaires engagés en Haute-Saône

**La Haute-Saône dispose désormais d'un contrat territorial de santé mentale. L'aboutissement d'un large travail de concertation officialisé mercredi 16 octobre, à Vesoul.**

« Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre de psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité » fait partie des grands axes de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie ».

Dans cet objectif, les acteurs concernés sont invités à se rassembler au sein de réseaux territoriaux de partenariats.

En Haute-Saône, des pratiques collaboratives existantes (plateforme de coordination en psychiatrie et santé mentale portée par l'Association hospitalière de Bourgogne-Franche-Comté) ont facilité le travail pour décloisonner les différentes approches, en particulier sur les filières adultes, enfants, personnes âgées. La concertation s'est ensuite construite pour élaborer un projet territorial de santé mentale (PTSM), sous l'égide du conseil territorial de santé (CTS) instance de démocratie sanitaire dans le département.

Mercredi 16 octobre, près d'une centaine de participants réunis au parc des expositions de Vesoul ont assisté à la présentation de ce PTSM, en présence du directeur général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

#### **Continuité des parcours**

Avant ce temps fort et tout au long de la journée, Pierre Pribile a eu plusieurs occasions de mesurer la diversité des actions, en partageant les expériences des professionnels qui les conduisent dans leurs établissements et services.

Exemple à l'ESAT\* de Villersexel, où l'accent a été mis sur les spécificités des modes d'intervention et d'accompagnement liées au handicap psychique.

Le contrat territorial de santé mentale s'engage justement pour faciliter la continuité des parcours de vie durant la période charnière (16-25 ans) des jeunes en difficultés d'insertion sociale et présentant un handicap psychique.

Au Social Club de Vesoul, focus ensuite sur le déploiement d'équipes mobiles pour permettre un accompagnement global adapté des personnes en situation de handicap psychique ou présentant des troubles du spectre autistique.

La journée a aussi été l'occasion d'un temps d'échange avec des médecins et cadres de santé du centre de psychiatrie infanto-juvénile de Vesoul.

Les premières « fiches-action » du PTSM de Haute-Saône sont centrées sur les structures pédo-psychiatriques (faciliter leur identification) notamment pour renforcer l'appui clinique et diagnostique à l'égard des enfants suivis dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Une autre étape a conduit les représentants de l'ARS à l'unité Courbet de Saint-Rémy-en-Comté, pour la présentation du dispositif de réhabilitation psychosociale.

Ce concept est destiné à accompagner les personnes souffrant de troubles psychiatriques chroniques vers un rétablissement permettant une insertion sociale et/ou professionnelle (actions en faveur de la personne, pour favoriser son autonomie ; actions en direction de la société, pour qu'elle soit plus apte à l'accueillir).

Après la Côte-d'Or, le 11 octobre dernier, le projet territorial de santé mentale de Haute-Saône, qui compte au total 27 types d'actions, est le deuxième de Bourgogne-Franche-Comté à être officiellement entériné.

\*ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail.



Contact Presse :  
Lauranne Cournault  
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex  
Tél. : 0808 807 107 - Site : [www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr](http://www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr)